

CHAMPIONNAT DE FRANCE FÉMININ PREMIÈRE DIVISION

**DAMELEVIÈRES LUNÉVILLE
7 ET 8 SEPTEMBRE 1985**

Pour la deuxième fois nous nous retrouvions à l'est de la France pour y disputer un championnat de France féminin mais, cette année, il s'agissait de la première division et l'organisation n'était pas du C.S.D. 54 mais de la très compétente section concours des Martins Pêcheurs de Lunéville avec à sa tête le président Serrier Pascal. Ajoutons que le C.S.D. 54 n'était pas absent puisque le président Alves paya de sa personne pendant les trois manches. Comme je l'écrivais l'année passée une région sans problèmes de la compétence et de la pêche. Malgré cela soulignons quand même une petite erreur de piquetage lors de la deuxième manche en étang qui par malheur tomba sur la cadette de ce championnat. Il aurait fallu décaler un peu l'aile n° 1 et éliminer ce mort difficilement pêchable. Pour la troisième manche, secteur Jolivet, quelques places à nettoyer, dix minutes de travail, dommage mais, comme dans tous les championnats féminin la bonne humeur règne, pas de problèmes à vous revoir messieurs.

- - - -

Pour ce qui est du championnat que dire du poisson, il y en avait. Pour la première manche, des ablettes, ce qui permit à Mme Sinard de prendre la première place d'un groupe où à mon avis quelques erreurs furent commises, mais par qui ? la concurrente ou l'accompagnateur ? Deuxième groupe plusieurs pêches à faire et ne pas s'obstiner c'est ce que certaines concurrentes ou accompagnateurs ont su faire, d'autres pas. Les ablettes ont marché mais pas pour gagner, juste pour prendre 8 ou 10 points. Belle victoire de Mme Misseri, mais également très belle deuxième place de Mme Périgois en milieu de secteur. Elle sut lâcher les ablettes et elle les avait au bon moment.

Deuxième manche étang Sainte-Anne beaucoup moins de prises que prévues, on frisa même la bredouille (un poisson), l'ablette guère mordeuse, des gardons et brèmes qui boudent et on a fait le tour. Enfin toujours les ailes qui tirent leurs épingles du jeu, victoire des deux n° 1, Mmes Leclercq et Jorris.

Troisième manche, quai des Cadets à Lunéville et un secteur à environ 3 km (secteur Jolivet). Pour le quai pêche essentiellement d'ablettes avec des scores de plus de 100 poissons. Dommage pour cette concurrente qui avait une bourriche percée, c'est un championnat, on surveille le matériel. Secteur Jolivet, ce fut pour ma part la plus belle manche de ce championnat, Mme Leclercq tirant le meilleur parti de sa place qui, j'en suis sûr, aurait fait pousser des hauts cris à pas mal de monde, mis à part les ailes c'est là que le poisson était dans ce retrait. Sur ce secteur, belle revanche de Mme Reboulet qui sauve deux manches catastrophiques.

Victoires de manches pour Mmes Sinard n° 15, Misseri n° 1; Leclercq n° 1, Joris n° 1; Maillet n° 11, Reboulet n° 15. Total des prises 4.153 pour 66.080 g ce qui donne une moyenne par manche de 46 prises pour 734 g.

Le jury composé du président Alves, Guy Vattant et moi-même, n'ayant pas été consulté la proclamation des résultats pouvait avoir lieu au centre social des Épis. Cérémonie marquée par la présence de M. Guy Corbiat, maire de Lunéville, représentant également M. le député Haby. Étaient également présent, un représentant de la D.D.J.S., M. Bourry, président de la fédération des A.A.P.P., M. Thiriet, président de l'A.A.P.P. la Carache. Après une pensée émue envers M. et Mme Tessier, tragiquement disparus, Mme Anzia Leclercq, du C.S.D. 80, fut proclamée championne de France 1985 avec 10 points. Vice championne, Mme Danielle Maillet, du C.S.D. 63, 11 points, troisième Mme Jocelyne Belot, du C.S.D. 45, 11 points. Les trois premières dames reçurent en plus des médailles F.F.P.C., des coupes, une magnifique broderie de perles fait main spécialité de Lunéville ainsi qu'une assiette souvenir que toutes les concurrentes reçurent également.

Pour ma part, j'eus le plaisir de remettre au président Serrier le coffret souvenir de la F.F.P.C. ainsi que l'assiette F.F.P.C. à M. le maire de Lunéville.

Les organisateurs tiennent à remercier M. le député Haby, M. le maire de Lunéville, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, l'adjoint au sport de Lunéville, le président de la fédération des A.A.P.P., le président de l'A.A.P.P. la Carache, le centre des Epis, la Caisse d'Épargne de Lunéville, les meubles Foissey, les faïenceries Saint-Clément, Bacus, la boucherie Hatton. Tous ces organismes ou maison ayant contribué au succès de ce championnat.

Alain LEMARE.

P.-S. : Mea Culpa, lors de la remise des prix, j'ai classé des concurrentes au nombres de poissons. C'est une erreur pour Mme Maillet, pas de problèmes 11 points, avec une place de première. Pour Mmes Belot et Geswiller, 11 points, avec le même partage 2 + 5 + 4 (pas de place prédominante), il ne fallait pas compter les poissons comme je l'ai fait mais les points des trois manches heureusement cela ne change rien, Belot 4.300 points, Geswiller 3.940 points.

Classement	Noms et prénoms	CSD	Groupes	Numéro tirage au sort	1re manche		2me manche		3me manche		Total points
					Points	Place	Points	Place	Points	Place	
1	LECLERQ A.	80	BL/A/B	11. 1. 8	47.1060	6	36.1460	1	66.1755	3	10
2	MAILLET D.	63	RO/B/A	1. 6.11	100.1375	3	4. 445	7	132.2135	1	11
3	BELOT J.	45	RO/A/B	4.13. 6	140.1800	2	23. 815	5	72.1685	4	11
4	GEISWILLER P.	63	RO/A/A	8.14. 3	99.1370	4	28.1165	2	86.1405	5	11
5	BRUNEL M.	75	BL/B/B	10.15. 5	49. 970	7	10.1125	3	65.1850	2	12
6	PERIGOIS D.	49	BL/B/B	8.14. 3	42.1710	2	22.1245	2	48.1015	9	13
7	DEFAUT J.	21	BL/A/A	12. 7. 1	28. 900	8	24. 950	3	97.1695	2	13
8	JORIS Ch.	75	RO/B/A	11. 1. 8	69. 970	10	22.2235	1	110.1650	3	14
9	PREVOST R.	80	BL/A/B	2.11. 9	69.1495	3	21. 595	6	61.1330	6	15
10	SINARD S.	84	RO/B/A	15. 4.10	160.1950	1	10. 400	8	83.1165	8	17
11	ALVES N.	54	BL/A/A	3. 9.12	56.1105	5	14. 295	9	117.1585	4	18
12	MISSERI D.	45	BL/A/B	1. 6.11	63.3315	1	7. 285	11	57.1085	8	20
13	LOISEAU F.	75	RO/A/A	13. 3. 7	35.1300	5	15. 835	4	39. 575	11	20
14	MEUX Y.	21	BL/B/B	13. 3. 7	49. 865	9	14.1095	4	57.1160	7	20
15	GAUDIN L.	72	BL/B/B	7. 2.13	39. 850	10	14. 545	6	64.1345	5	21
16	FLEURY M.	72	RO/B/A	2.11. 9	59.1120	7	18. 315	10	80.1330	7	24
17	N.GUYEN J.	88	RO/A/A	10.15. 5	56.1055	8	17. 460	7	49. 735	10	25
18	HADOT F.	51	BL/A/B	14. 8. 4	82.1360	4	8. 350	8	52. 885	14	26
19	HAUCLOQ N.	58	BL/B/A	4.13. 6	34. 770	11	6. 340	9	84.1340	6	26
20	REBULET J.	71	BL/B/B	5.10.15	39. 645	15	7. 195	14	75.2400	1	30
21	WALLET B.	91	RO/B/B	12. 7. 1	85.1000	9	7. 285	11	58.1010	11	31
22	RAGAUD Y.	44	RO/B/B	9. 5.14	34. 545	15	5. 575	5	35. 900	13	33
23	VATTANT N.	78	RO/B/A	14. 8. 4	58. 840	14	4. 295	12	53. 745	9	35
24	GEORGES C.	58	RO/A/A	7. 2.13	62. 960	11	16. 305	10	27. 375	14	35
25	CONDAT J.	16	RO/A/A	5.10.15	85.1125	6	4. 145	15	20. 375	15	36
26	FICKENGER M.	88	RO/B/B	3. 9.12	66. 955	12	2. 135	15	43.1015	10	37
27	PETOLLA O.	75	RO/A/A	6.12. 2	77. 935	13	5. 215	12	33. 465	12	37
28	DEDNER E.	84	BL/B/B	6.12. 2	42. 730	13	7. 260	13	55. 950	12	38
29	DOUCET H.	16	BL/A/A	9. 5.14	34. 745	12	5. 135	14	29. 435	13	39
30	GUIBAULT N.	91	BL/A/B	15. 4.10	22. 685	14	6. 205	13	35. 735	15	42

BL = bleu

Les 15 premières restent

RO = rouge

Les 15 suivantes descendent en 2me division